

CIALE

on département  
essieurs exami-  
pôts.

ires, lors de sa

E  
résident  
B. ROLLAND

QUALITÉ

entent nos fournisse  
e merveilleusement  
illent dans les meil-  
CIABLE GARAN-  
nd vous commandez

marque de produits

s de la province.  
n la demande im-  
ment.Limitée  
P. Qué.

UNITED

s les pionniers en cet  
parfaits sous tous rap-  
CORD" à Ottawa.  
cher que des renardsous tenons nos prati-  
e, ce qui est un gage  
d'expérience. Toutes  
t sont très prolifiques.  
désirez.

etz, 54 Blvd, St-Ger-

LLERIE  
TIVEent de la dis-  
angés comme  
e, 15% d'orga-ant en grande  
ation du blé  
été de la liste  
s."tion.  
100 livres.

, Limited

illerie:  
ville, P. Q.

FERME

## ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec... \$1.00  
Cité de Québec et pays étrangers... 1.50  
Pour les Sociétaires de la Coopéra-  
tive Fédérée de Québec et de la  
Société des Jardiniers-Maraîchers. 75cTarif des annonces 15c. la ligne. Annonces  
classifiées 25 mots, 50 sous par insertion,  
plus un sou par mot additionnel au-dessus  
de 25 mots, minimum, 50 sous.Pour abonnement et annonces écrire au  
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 111 Côte  
de la Montagne, (Édifice Morin) Québec.  
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

## LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET REDACTION  
111, CÔTE DE LA MONTAGNE,  
QUÉBECORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
et de la Société des Jardiniers-Maraîchers de la Province de Québec

Volume XV—Henri Gagnon, Président

LE 16 juin 1927

Frs. Fleury, Gérant—Numéro 24

Québec, 16 juin, 1927.

## Influence de la classification sur la vente des pro- duits agricoles

### Premiers essais de classification

Partout où on fait la vente des produits agricoles sur une base de classification, on s'aperçoit que la production reçoit, de ce fait, une impulsion qui la porte à fournir des produits d'une qualité de plus en plus élevée.

Dans le Canada les sociétés coopératives ont fait, dans ce sens, plus que toutes les autres organisations ensemble. Dans la Province de Québec qui a donné l'exemple aux autres provinces du Dominion, c'est la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC qui s'est chargée de faire les premières tentatives de classement des produits agricoles.

En effet c'est elle, qui, il y a plus de seize ans, fut la première organisation au Canada à faire la vente du beurre et du fromage sur une base de classification. On ne tarda pas à réaliser toute l'importance que pouvait prendre cette innovation dans le commerce des produits laitiers ainsi que dans celui des autres produits de la ferme.

Les cultivateurs de l'Ontario, par leur "United Dairymen Co-operative", suivaient, peu de temps après, l'exemple qui leur était donné par la Coopérative Fédérée et organisaient, à leur tour, la vente du beurre et du fromage d'après le système, qui, chez-nous, donnait déjà de beaux résultats.

### Quelques applications

Les cultivateurs ne tardèrent pas à réaliser tous les avantages que présentait la vente au moyen de la classification, et depuis quelques années, ils viennent d'eux-mêmes trouver les Directeurs de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE pour qu'ils fassent bénéficier les autres produits de la ferme des bienfaits nombreux de ce système de vente.

C'est ainsi que les producteurs de bluets du Lac St-Jean, il y a quelques années, demandaient à la Coopérative Fédérée de s'occuper de la vente de leurs bluets. Ce fut ensuite le tour des pêcheurs de la Gaspésie. Il y a quelques mois, les jardiniers, maraîchers de la région de Montréal venaient s'entendre avec les Directeurs de la Coopérative Fédérée pour s'organiser afin de mieux écouler leurs produits. A tour de rôle les divers produits de la ferme profitent des avantages que leur offre la classification et les résultats sont tout ce que l'on peut souhaiter de mieux.

### Conditions de succès

Pour que la classification réalise ses fins il faut que certaines conditions soient remplies. Parmi celles-ci, la coopération semble concourir beaucoup pour la rendre pratique. Les organisations qui ont obtenu les meilleurs résultats avec la classification sont les coopératives. Les principes de coopération semblent dans la pratique ordinaire être liés très intimement avec ceux de la classification.

Une autre condition est que toutes les opérations doivent être faites consciencieusement pour que les consommateurs puissent toujours être assurés de ne pas être trompés par les indications que donne la classification sur la qualité de la marchandise: la sélection doit aller de pair avec la classification.

On doit aussi attacher une grande importance à la préparation des produits. Un article de qualité mérite, pour le moins, d'être présenté sous une forme attrayante et d'être convenablement emballé afin de s'attirer la faveur de l'acheteur.

## REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de  
la ferme et du foyer rural.Elle est rédigée par un comité de techni-  
ciens et de praticiens agricoles, assistés  
de collaborateurs occasionnels et de corres-  
pondants de diverses institutions agricoles.  
Toute collaboration est sujette au contrôle  
du directeur.La correspondance concernant la rédac-  
tion doit s'adresser au Directeur du "Bul-  
letin de la Ferme", Case postale 129,  
Québec.

### Avantages

Nous ne mentionnerons que les principaux avantages, lesquels sont de deux natures: ceux qui se rapportent au producteur et ceux qui intéressent l'acheteur.

Le producteur, du fait que ses produits sont classés selon leur qualité, peut trouver un prix plus élevé en moyenne que s'il vendait sans aucun classement. Ses chances de concurrence sont augmentées et il peut plus facilement introduire ses produits sur des marchés où il n'avait pas accès auparavant. Cette opération constitue pour sa marchandise une annonce des plus puissantes. Nous sommes en mesure de constater la chose dans chaque cas où l'on a adopté ce système. Les acheteurs sérieux tiennent la classification comme synonyme de qualité.

L'acheteur trouve comme avantage à la classification qu'il n'est plus exposé à se faire tromper sur la qualité du produit dont il fait l'acquisition; la classification embrassant la qualité des produits sous toutes ses formes, il est pour ainsi dire protégé contre tous les trucs auxquels les vendeurs avaient coutume de recourir. Il est assuré d'avoir un article qui aura toutes les qualités spécifiées par le classement, qu'il s'agisse de pureté, de fraîcheur, de goût, d'arome, de propreté ou d'hygiène.

## La petite école du Rang Heureuse initiative de la commission scolaire de Saint-Casimir, comté de Portneuf

Il n'est aucunement question ici d'un miracle, chers lecteurs; il s'agit d'une réalité bienfaisante, d'une initiative qui dénote du sens commun, du patriotisme agissant et qui révèle un état d'esprit digne de la plus haute admiration.

Il s'agit d'une commission scolaire, celle de Saint-Casimir de Portneuf, qui vient de décider unanimement de faire le "grand ménage" des terrains scolaires de ses neuf écoles. Il est arrivé déjà à ceux qui parcourent les rangs à la campagne de se trouver en face d'une petite école triste et terne, qui n'a jamais connu la chaux ou la peinture, aux vitres brisées... Et qui de vous n'a jamais vu cette école, construite à deux pieds de la route, dans la poussière et dont la façade reçoit la vase et l'eau sale projetées par les voitures du chemin? Et, pour rendre plus triste ladite école, voilà que la nature s'en mêle; alors c'est "l'herbe St-Jean", les chardons et jusqu'au pissenlit (sauf votre respect...) qui y trouve le tour de vivre.

Il n'y a pas de danger que les habitants de Saint-Casimir, commissaires d'écoles, perdent leur bonne réputation avec des exhibits de la sorte. Il a suffi de vingt minutes de discussion, dimanche dernier le 24 avril, pour qu'on se rende à l'avis de Napoléon-Côme Tessier, secrétaire de la commission, à savoir qu'on ferait du "nouveau" dans la paroisse cette année.

—C'est le grand ménage qu'on va faire... assure notre ami Tessier.

—De quoi s'agit-il, demande Casimir Rivard, commissaire d'école du Rapide Ste-Anne, qui a l'œil à tout?

—C'est en égard de nos écoles qu'on doit conserver en bon état, assure Napoléon-Côme, "et surtout pour nos enfants auxquels on doit donner l'exemple de l'ordre et de la propreté; enfin quoi? c'est pour faire mieux "que les autres", comme le curé (1) l'a dit en chaire."

Conclusion, tous, sans exception, votent donc des fonds pour blanchir toutes les écoles et peindre l'encadrement des châssis; ensuite toutes les écoles seront entourées d'une bonne clôture carreaute.

Ce n'est pas tout: On plantera des arbres sur tous les terrains scolaires et des "bouquets" qu'on protégera contre l'espionnerie des enfants.

"Une fois parti, on pourrait faire autre

chose", dit Liboire... "Un de mes enfants a contracté une maladie en buvant, à l'école, dans la "tasse commune" dont se servent tous les enfants. Si vous voulez dire comme moi "faut que ça cesse", et je propose qu'on achète "en gros" deux cents petites tasses en aluminium afin que chaque enfant ait la sienne pour boire. C'est cinq sous la tasse pour régler cette question".

Liboire, traitant d'hygiène, devint si éloquent que sa suggestion reçut l'approbation de tous ses confrères effrayés des désastres et des épidémies de "ci" et de "ça" prédits par notre hygiéniste du rang si ça ne changeait pas...?

Pour couronner le tout on décida un concours paroissial d'embellissement scolaire et une somme (2) de \$100.00 fut votée par les commissaires, la Société d'Agriculture, etc., afin de récompenser les élèves et les institutrices de leurs travaux et mérites à l'automne...

Puis chacun retourna chez soi heureux et fier de son acte généreux... Et, ces braves gens, en compagnie desquels je vis depuis quinze années, et qui me sont attachés profondément, je les aimai davantage!...

Quelle saisissante leçon ces humbles venaient de donner à leurs enfants et à leurs concitoyens des autres paroisses. Quel exemple puissamment instructeur et régénérateur ces cultivateurs apportent à la communauté! Quelle gratitude doit à ces pionniers du progrès notre cher pays de Portneuf!

Leurs efforts encouragent et soutiennent les nôtres. Heureux enfants! heureux parents! Honneur à eux.

Jean-Chs Magnan,  
Agronome.

Juin 1927—Saint-Casimir, comté de Portneuf.

(1) M. J.-Geo. McCrea, missionnaire agricole et curé de Saint-Casimir depuis plus de vingt-cinq ans. Ce pasteur progressif et agriculteur modèle a bien voulu donner son appui et son patronage au concours d'embellissement scolaire dont il a à cœur le succès.

(2) Le Ministère de l'Agriculture a accordé \$50.00 pour récompenser les élèves et institutrices. La Maison Dupuis & Frères, octroie aussi \$25.00 aux mêmes fins.

Mentionnons ici que le Service de l'Horticulture est heureux de favoriser ce concours et de prêter l'appui de son inspecteur des jardins scolaires, M. Ad. Desautels.

16

16

16